

Décision Générale colonial

Décision n° 588 12/06/1948

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 juin 1948
Numéro JO n° 6 du 30/06/1948	Date du numéro 30 juin 1948

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence d'un mois à solde entière pour en jouir à Djibouti est accordé à Mohamed Andia, infirmier, 6e échelon de l'A. M. I.